

Conduite en sécurité d'équipement spécifique autoporté



Durée

7 heures

1 jour



Prérequis

Le stagiaire doit présenter les aptitudes médicales requises sans contre-indication à la conduite d'engin/d'équipement autoporté



Public concerné

Toute personne appelée à conduire l'équipement de travail spécifiquement désigné par son employeur.



Effectif maximum

6 personnes



Qualification Intervenant (e)(s)

Formateur à la conduite d'engins et équipements autoportés, qualifié suivant les procédures DEKRA.



Moyens pédagogiques

- Pédagogie active et participative
- Diaporama d'animation et support stagiaire
- Exercices pratiques en situation
- Equipements, matériels, aires d'évolution et installations nécessaires



Modalités d'évaluations

- Evaluation des acquis de la formation : évaluation pratique en continu
- Document sanctionnant la formation : attestation de fin de formation

Objectifs

A l'issue de cette formation, le stagiaire doit savoir utiliser l'équipement spécifique autoporté précisé par son employeur en respectant les règles de conduite et de sécurité

Programme

La sécurité

- Importance et coûts des accidents du travail
- Les responsabilités

Textes relatifs à la conduite équipements de travail

- Arrêté ministériel du 26 septembre 2025
- Code de la route

Analyse des risques liés aux engins

- Statistiques générales
- Typologie générales et causes des accidents
- Analyse des risques spécifiques à la conduite de l'équipement désigné

Technologie

- Description et principe de fonctionnement
- Sécurités et points de conformité
- Vérifications à la charge du conducteur

Règles de sécurité liées à l'exploitation et à l'entretien de l'équipement

- Equipements de protection du conducteur
- Niveaux, vérifications
- Inspection de la zone de travail, risques liés à l'environnement de la zone
- Sécurisation/balisateur
- Circulation sur le lieu de travail
- Règles de travail
- Franchissement des pentes éventuelles
- Pannes sur chantier
- Entretien journalier
- Première maintenance
- Transfert sur route, le cas échéant
- Circulation sur route, le cas échéant
- Montée/descente des remorques, le cas échéant

Entraînement à la conduite

- Etude de la documentation technique relative à l'équipement (conformité CE, connaissance des limites de l'équipement, de ses caractéristiques, des réglages, des règles d'entretien)
- Vérifications visuelles et contrôle des niveaux
- Prise en main de l'équipement et des commandes, tests préalables
- Circulation avec maîtrise des différents sols, en pente, en virage, en marche avant et arrière



Conduite en sécurité d'équipement spécifique autoporté

- Balisage et signalisation
- Maîtrise de la souplesse et de la précision des manoeuvres
- Maîtrise des chargements et déchargements sur remorque, le ca échéant
- Maintenance 1er niveau
- Vérifications de fin de poste
- Rendre compte à la hiérarchie

Le + DEKRA

- La dématérialisation de la formation,
- Des formateurs, des experts techniques et un réseau de partenaires en France,
- Une méthodologie éprouvée,
- Une pédagogie innovante,
- Un espace client,
- Une démarche RSE avec la fourniture de 90% de nos livrets sous format digital.

Flashez ce QRCode
pour accéder à notre
site internet



Modalités d'accessibilité

DEKRA est mobilisé au travers de sa mission Handicap et mettra tout en œuvre pour la pleine réussite de ses formations.